

*Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières*

**Procès-verbal**

**RÉUNION ORDINAIRE**

**samedi 5 décembre 2015**

**à 9 h**

**à Timmins**

**PRÉSENCES**

**Conseillères et conseillers scolaires :**

Roger Grégoire, président  
Langis Dion  
Daniel Grzela  
Isabelle Charbonneau  
Denis Bélanger  
Reynald Rivard  
Bernard Laberge (vidéoconférence)  
Lynn Ouellette  
Paul St-Jean

**Membres du personnel :**

Lorraine Presley  
Mario Filion  
Julie Bisson  
Karine Lafrenière  
Richard Fecteau  
Sylvie Petroski  
Colinda Morin-Secord  
Michelle Dubeau  
Linda Dillon-Dupuis (vidéoconférence)  
Carol Mackey  
Richard Loiselle  
Angèle Beaudry

**ABSENCES :**

Chantal Couture-Rancourt  
Justin Gadoury  
Jérémie Lepage

**1. PRIÈRE D'OUVERTURE**

L. Presley souhaite la bienvenue à tous et à toutes. A. Beaudry récite la prière d'ouverture. La prière est offerte pour Dolores Fortier et Marie-Paule Brunet-Philbert.

**2. RÉACTIVATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger  
APPUYÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 15-315

QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit réactivée à 9 h 02 le samedi 5 décembre 2015.

ADOPTÉE

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉE PAR : L. Dion  
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 15-316

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 5 décembre 2015 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit adopté, tel que modifié.

ADOPTÉE

**4. ABSENCES DE CONSEILLÈRES OU DE CONSEILLERS SCOLAIRES**

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette  
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

RÉSOLUTION 15-317

QUE les membres suivants soient autorisés de s'absenter de cette rencontre :

Absences autorisées: C. Couture-Rancourt  
J. Gadoury

ADOPTÉE

**5. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

D. Grzela déclare un conflit au sujet des deux résolutions des ententes collectives.

**6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire  
APPUYÉE PAR : D. Bélanger

RÉSOLUTION 15-318

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 24 novembre 2015 soit adopté, tel que modifié.

ADOPTÉE

**7. PRÉSENTATION**

Assermentation du nouveau conseiller scolaire pour la région de Timmins suite à l'adoption de la résolution 15-313. Paul St-Jean prononce son engagement et signe sa déclaration.

**8. PROCÉDURES D'ÉLECTION**

L. Presley présente les procédures d'élection.

**9. NOMINATION DES SCRUTATEURS, SCRUTATRICES**

PROPOSÉE PAR : R. Rivard  
APPUYÉE PAR : L. Dion

RÉSOLUTION 15-319

QUE Julie Bisson et Sylvie Petroski soient nommées scrutatrices pour le processus d'élections.

ADOPTÉE

**10. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE**

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger  
APPUYÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 15-320

QUE les nominations pour la présidence soient closes.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : R. Rivard  
APPUYÉE PAR : B. Laberge

RÉSOLUTION 15-321

QUE Roger Grégoire soit nommé à la présidence du Conseil pour la période du 5 décembre 2015 jusqu'à la première réunion du conseil scolaire du mois de décembre 2016.

ADOPTÉE

**11. MOT D'ACCEPTATION ET PRISE DE POUVOIR PAR LA PERSONNE ÉLUE**

R. Grégoire remercie ses collègues pour la confiance qu'ils ont témoignée en le réalisant à la fonction de Président du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières et souhaite la bienvenue à Paul St-Jean.

**12. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE**

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger  
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 15-322

QUE les nominations pour la vice-présidence soient closes.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette  
APPUYÉE PAR : D. Bélanger

RÉSOLUTION 15-323

QUE Langis Dion soit nommé à la vice-présidence du Conseil pour la période du 5 décembre 2015 jusqu'à la première réunion du conseil scolaire du mois de décembre 2016.

ADOPTÉE

**13. MOT D'ACCEPTATION ET PRISE DE POUVOIR PAR LA PERSONNE ÉLUE**

L. Dion remercie ses collègues pour la confiance qu'ils ont témoignée en l'élisant à la fonction de Vice-président du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

## 14. AFFAIRES À DÉCIDER

PROPOSÉE PAR : B. Laberge RÉSOLUTION 15-324  
APPUYÉE PAR : D. Grzela

QUE les deux officiers signataires suivants pour la période du 5 décembre 2015 au 31 décembre 2016 soient Roger Grégoire, président, ou Langis Dion, vice-président, et Lorraine Presley, secrétaire-trésorière du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : R. Rivard RÉSOLUTION 15-325  
APPUYÉE PAR : D. Bélanger

QUE, durant l'année 2016, la présidence ou la vice-présidence et la secrétaire-trésorière soient autorisés, au nom du conseil, à emprunter de temps à autre par billet à l'ordre de la Caisse populaire limitée de Timmins, une somme ou des sommes n'excédant pas 15 000 000 \$ pour défrayer les dépenses courantes et que ces emprunts soient remboursés à la réception des taxes et des subventions, et ce, selon la procédure habituelle.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger RÉSOLUTION 15-326  
APPUYÉE PAR : D. Grzela

QUE la Caisse populaire limitée de Timmins soit autorisée de changer tous les chèques émis par le conseil, présents pour encaissement et portant les signatures par facsimilé de la présidence et la signature de la secrétaire-trésorière, tout comme si ces chèques portaient leur signature manuscrite et avaient été émis par ces signataires au nom du conseil et avec son autorisation et;

ATTENDU QUE la Caisse populaire limitée de Timmins change ou négocie les chèques au nom du conseil portant les signatures par facsimilé de la présidence de la vice-présidence ou de la présidence et de la secrétaire-trésorière ou de la vice-présidence et de la secrétaire-trésorière.

QUE le conseil ne tiendra par la Caisse populaire limitée de Timmins responsable de l'encaissement ou de la négociation de chèques portant une signature par facsimilé apposée incorrectement et s'engage à l'endommager.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Dion RÉSOLUTION 15-327  
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

QUE la présidence, Roger Grégoire, délègue les pouvoirs en vertu de la Loi de 1989 sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée à la directrice de l'éducation.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger RÉSOLUTION 15-328  
APPUYÉE PAR : B. Laberge

QUE Langis Dion soit nommé comme représentant du conseil au sein de l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC) et que Roger Grégoire soit nommé substitut.

ADOPTÉE

## 15. RAPPORTS

### 15.1 Rapport du gérant des services financiers

PROPOSÉE PAR : R. Rivard RÉSOLUTION 15-329  
APPUYÉE PAR : D. Bélanger

M. Fillion présente les prévisions budgétaires révisées de l'année 2015-2016. En plus, il explique la stabilisation des effectifs ainsi que l'écart entre le déficit temporaire et le déficit réel.

QUE le rapport soumis par le gérant des services financiers soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 15-330

APPUYÉE PAR : D. Bélanger

QUE le Conseil approuve un déficit « temporaire » de 1 086 620 \$ ainsi que des dépenses de 113 917 802 \$ comme prévisions budgétaires révisées de l'année scolaire 2015-16. Ce déficit sera « temporaire » jusqu'à ce que le ministère de l'Éducation adopte un « Règlement de l'Ontario » afin de rembourser le Conseil pour les dépenses encourues suite à la ratification des ententes provinciales avec les syndicats. À ce moment, le déficit sera réduit à 198 004 \$.

ADOPTÉE

### 15.2 Rapport de la gérante des ressources humaines

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette

RÉSOLUTION 15-331

APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

J. Bisson présente la nomination pour le mois de décembre.

QUE le rapport soumis par la gérante des ressources humaines et des services d'appui soit reçu, tel que modifié.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 15-332

APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

QUE le Conseil ratifie les changements relatifs au personnel d'appui, tels que présentés.

ADOPTÉE

### 15.3 Rapport de la directrice de l'éducation

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette

RÉSOLUTION 15-333

APPUYÉE PAR : P. St-Jean

L. Presley profite de l'occasion pour féliciter le président et le vice-président. Elle remercie également la vice-présidente sortante, Lynn Ouellette, pour son travail effectué au cours de son mandat.

L. Presley présente le tableau à l'ébauche des dates pour les réunions mensuelles du Conseil.

L. Presley demande aux conseillères et conseillers de revoir le tableau des comités 2015 et nous aviser s'ils aimeraient ajouter ou enlever leurs noms à certains comités. Le tableau sera rapporté à la réunion de janvier.

L. Presley présente son rapport et l'encart annuel qui ont été préparés en collaboration avec R. Loiselle et J. Labranche-Larose. On les remercie ainsi que tout le personnel pour le beau travail.

QUE le rapport soumis par la directrice de l'éducation soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 15-334

APPUYÉE PAR : R. Rivard

QUE le Conseil approuve le tableau pour les réunions mensuelles du conseil scolaire de 2016, tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : B. Laberge

RÉSOLUTION 15-335

APPUYÉE PAR : D. Grzela

QUE le Conseil approuve le tableau de constitution des comités pour l'année 2016, tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau  
APPUYÉE PAR : D. Bélanger

RÉSOLUTION 15-336

QUE le Conseil approuve le rapport annuel 2014-2015 de la directrice de l'éducation, tel que présenté.

ADOPTÉE

#### 15.4 Rapport du président

PROPOSÉE PAR : B. Laberge  
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

RÉSOLUTION 15-337

R. Grégoire fait un survol de la présentation des ententes centrales du SCFP et de la FÉESO.

D. Grzela quitte la salle pour les votes des résolutions des ententes.

QUE le rapport du président soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger  
APPUYÉE PAR : L. Dion

RÉSOLUTION 15-338

QUE le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières ratifie l'entente centrale négociée par le conseil des associations d'employeur, la Couronne et le SCFP applicable au personnel du service de conciergerie et d'entretien du 1er septembre 2014 au 31 août 2017, soit le protocole d'accord et l'Annexe I, signée le 2 novembre 2015.

P. St-Jean s'abstient au vote de la résolution 15-338.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau  
APPUYÉE PAR : L. Dion

RÉSOLUTION 15-339

QUE le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières ratifie l'entente centrale négociée par le conseil des associations d'employeur, la Couronne et la FÉESO applicable au personnel de soutien du 1er septembre 2014 au 31 août 2017, soit le protocole d'accord et l'Annexe I, signée le 27 novembre 2015.

P. St-Jean s'abstient au vote de la résolution 15-339.

ADOPTÉE

#### 16. INFORMATIONS

Aucune

#### 17. CORRESPONDANCE

Aucune

#### 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

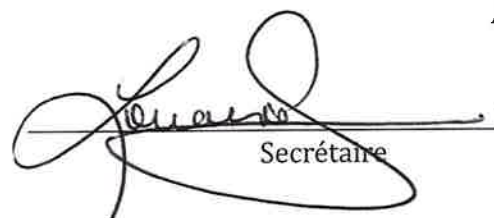
PROPOSÉE PAR : P. St-Jean  
APPUYÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 15-340

QUE la séance soit levée à 9 h 58.

ADOPTÉE

  
Président

  
Secrétaire